

DONS A STE ANNE.

M. Gobeil, Ottawa, 75 cts ; Le *Messager* \$50 ; Anonyme, Fall-River \$5 ; Dame Phil. Verreau, Méchins, \$1 ; Delle D. Côté, Biddeford, 30 cts ; Dame Jos. Dubé, St-Gabriel, \$1 ; Dame Frédéric Boncher, Ste-Luce, 75 cts ; M. John Pineau, Causapsca, 25 cts ; Anonyme 25 cts ; Anonyme 35 cts ; Vve Bos. Ouellet, St-Anaclet, 50 cts ; Anonyme, Isle-Verte \$1 ; Anonyme, Bic, 20 cts ; Dame Jos. Banville, Fall-River \$1 ; Dame Quinan, Taunton, 20 cts ; Dame Sévère Deschènes, Dayton, 15 cts ; Une abonnée 12 cts ; Vve D. Lévesque, Isle-Verte, \$2 ; Capitaine Baquet, Québec, \$1 ; Dame A. Grandmaison, Nashua, \$1 ; Dame S. Morin, Dayton, \$1 ; Dame S. Côté, Fall-River, 20 cts ; Dams Ls. Côté, Dayton, 10 cts ; M. Numa Lachance pilote, St-Michel \$1 ; Une abonnée, Bic \$1 ; Une abonnée, Rimouski, 25 cts ; Dame Jos. Lavoie, Métis, 25 cts ; Anonyme, Isle-Verte, \$20 ; Delle H. Langlois, institutrice, St-Ulric, 50 cts ; Dame P. Pelletier, L'Assomption, \$1 ; Dame Dr Lapointe, Bic, 50 cts.

REMERCIEMENTS.

Monsieur le Curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont contribué, dans l'année 1892, au développement de l'œuvre du Pèlerinage au Sanctuaire de la Pointe-au-Père, et prie le Seigneur de les récompenser et de les combler de ses bénédictions.

AVIS.

On doit s'adresser à M. le Curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père pour tout ce qui concerne le pèlerinage, messes, dons, objets de piété.